

CCAS du 12 avril 2012 Déclaration CFDT

92055 LA DEFENSE Cedex tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05

tel. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.0. courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net Internet : www.cfdt-ufetam.org

Nous ne reviendrons pas sur les points évoqués dans nos déclarations antérieures. Nos revendications sont toujours d'actualité.

Pour la CFDT, l'action sociale est une priorité. Si nous sommes présents au sein de cette instance nationale, c'est avant tout pour défendre et développer une action sociale dynamique au sein de nos services, et adaptée aux enjeux qui touchent les personnels, quelle que soit leur origine ministérielle.

Nous nous inquiétons pour les agents qui ont vocation à être transférés dans les nouveaux services (VNF, CEREMA, DDI). Les difficultés rencontrés par les OPA mis à disposition des collectivités territoriales ne nous rassurent pas sur ce point.

Depuis le renouvellement des CLAS, des difficultés soint pointées par les nouveaux Présidents et Secrétaires. L'administration doit donner les instructions et les moyens nécessaires en temps et en charge financière pour permettre aux représentants du personnel de mener à bien leur mandat et leur implication dans l'action sociale, sans y être de leur poche. Les échos qui remontent des CLAS locaux mettent en évidence des problèmes dans ce domaine.

Tous les acteurs de l'action sociale, et notamment les Présidents, Secrétaires et membres des CLAS doivent continuer à gérer au quotidien les aides et prêts sociaux, la restauration, les séjours enfants et familles, les arbres de Noël (en collaboration avec le CGCV et la FNASCE), les actions locales financées par les CIL. La CFDT demande en outre que le CCAS continue à être associé au suivi du patrimoine social. Sans oublier le niveau régional, avec son importance dans le suivi et la gestion budgétaire des crédits d'action sociale.

Par ailleurs, la CFDT dénonce l'inégalité de traitement induit par la PIM, qui favorise les plus hauts revenus. La CFDT souhaite que soit préservé le lien de proximité de l'action sociale au bénéfice de tous les agents, ainsi qu'un véritable dialogue social. Or, pour être efficace, l'action sociale, telle que nous la concevons et l'avons construite au fil du temps, doit être au plus près des agents.